

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Nantes, le 26 juin 2024

**8<sup>ème</sup> édition de l'Observatoire des énergies de la mer**

## **LA CONSTRUCTION DES PREMIERS PARCS ÉOLIENS EN MER BAT SON PLEIN : 8 300 emplois et près de 3,5 Mds€ générés**

Jamais autant de projets n'avaient été simultanément en construction en France. Dans ce contexte, la réalité industrielle du secteur des EMR s'est encore confirmée cette année. A travers le pacte éolien en mer, la filière s'est engagée à créer 1 000 emplois par an pour atteindre 20 000 emplois en 2035. Avec une moyenne de 1 243 emplois créés sur les 5 dernières années (soit 6 217 ETP), la filière respecte ses engagements. Par ces chiffres, le secteur prouve sa capacité à créer significativement de l'emploi lorsque des parcs sont en construction sur le territoire national. Elle prévoit désormais la création de 1100 postes au cours de l'année 2024 comme retranscrit dans le 8<sup>ème</sup> rapport de l'Observatoire des énergies de la mer.

Porté par le Cluster Maritime Français (CMF), il a été réalisé par la Fondation OPEN-C en lien étroit avec le Syndicat des énergies renouvelables (SER), le Groupement des Industries de Construction et Activités Navales (GICAN) et France Renouvelables. Il est soutenu par l'ADEME et accompagné par les grands acteurs de la filière. Les résultats ont été dévoilés lors de Seanergy, événement international dédié aux énergies de la mer.

Ces chiffres confirment le dynamisme du secteur et n'ont cessé de croître depuis le début en 2016 de l'état des lieux réalisé par l'Observatoire : **en 2023, plus de 3,8 Mds€ ont été investis, 3,5 Mds€ de chiffre d'affaires générés et 8 301 emplois comptabilisés**. La filière EMR est principalement portée par les activités découlant de **la construction de 5 projets commerciaux d'éolien posé et des 3 premières fermes pilotes pour l'éolien flottant** (2 Mds€ de chiffre d'affaires domestique). Aussi, les très bons résultats à l'export (1,5 Mds€ de chiffre d'affaires) démontrent la compétitivité des entreprises françaises et prouvent la complémentarité des marchés nationaux et étrangers.

Ces faits permettent de confirmer la capacité de la filière à répondre aux défis de la transition énergétique tout en contribuant à la souveraineté énergétique (1,8 TWh d'électricité a été produit en 2023) et industrielle du pays. Sur l'année 2023, **les 5 plus grosses entreprises présentes sur le territoire français** (GE Vernova, Siemens Gamesa Renewable Energy, Chantiers de l'Atlantique, Rollix Defontaine et Dillinger France) **représentaient 3 807 emplois soit près de la moitié des emplois de la filière toutes catégories confondues**, témoignant de la place prépondérante des usines dans la filière française. Celles-ci étant le principal moteur de l'emploi, **la région Pays de la Loire est cette année encore leader de la filière avec 2 498 emplois**, devant la Normandie (2 246 ETP). **Avec 19 % des emplois, les ETI et PMI, elles-aussi, optimisent les retombées territoriales des régions.**

La poursuite de **la construction des projets des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> appel d'offres et des fermes pilotes pour l'éolien flottant généreront encore un haut niveau d'activité en 2024**. La proximité de la construction des premières fermes pilotes pour l'hydrolien pourraient également contribuer positivement au résultat de la filière dès cette fin d'année.

## **L'OBSERVATOIRE DES ENERGIES DE LA MER : DES INDICATEURS DE REFERENCE POUR LES ACTEURS DE LA FILIERE**

L'Observatoire des énergies de la mer a été créé en 2016, à l'initiative du Cluster Maritime Français, dans le but de rendre compte de la réalité de la filière nationale des énergies renouvelables en mer. Pour ce faire, un rapport dressant l'état des lieux socio-économique de la filière est publié chaque année permettant de quantifier l'activité du secteur en termes d'emplois, de chiffre d'affaires ou encore d'investissements. Les chiffres de l'Observatoire font désormais référence pour les acteurs de la filière (Etat, syndicats professionnels, industriels, énergéticiens) pour alimenter les réflexions sur les enjeux de la transition énergétique.

Afin d'héberger de nouveaux contenus et de servir au mieux la filière des énergies renouvelables en mer, le site internet fait peau neuve avec des informations socio-économiques du secteur, des publications, un volet dédié à l'emploi, à la formation et aux métiers des EMR. Des vidéos et fiches « métier » seront régulièrement mises en ligne pour faire connaître les différentes compétences utiles pour le secteur et renforcer son attractivité. Sur ce volet, l'OEM s'articule avec le job board Workinblue de Bluesign.

**En savoir plus sur [www.merenergies.fr](http://www.merenergies.fr)**

**Pour (re)découvrir les résultats en détails, [inscrivez-vous](#) au webinaire dédié organisé le 3 juillet de 14h30 à 16h**

### **À propos de la Fondation OPEN-C**

*Organisme d'intérêt général, sans but lucratif, la Fondation OPEN-C est une fondation partenariale dont le Conseil d'Administration présidé par Frederic Moncany de Saint Aignan est composé de 10 membres fondateurs (École Centrale Nantes, EDF, Énergie de la Lune, France Énergies Marines, Ifremer, RTE, Technip Energies, TotalEnergies One Tech, Valeco et Valorem) et une majorité de personnalités qualifiées. Y sont représentées les Régions Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Occitanie et Sud Provence Alpes Côte d'Azur. La Fondation OPEN-C a été créée en mars 2023 et compte 29 salariés à ce jour. Elle opère 5 sites d'essais en mer sur les façades métropolitaines Atlantique et Méditerranée.*

*Plus d'information sur <https://fondation-open-c.org/>*

**CONTACT PRESSE – Murielle Mazau – [murielle.mazau@ekno.fr](mailto:murielle.mazau@ekno.fr) – 06 83 82 95 35**

### **À propos du Cluster Maritime Français**

*Créé en 2006, le Cluster Maritime Français est une organisation de promotion de l'économie maritime française et de ses acteurs en France et à l'international. Il représente plus de 97 milliards d'euros de valeur de production et environ 400 000 emplois. Près de 500 entités sont membres du CMF, de l'industrie aux activités maritimes de toute nature. Communication institutionnelle, synergies opérationnelles et actions d'influence sont ses trois axes de travail pour renforcer, avec ses membres, la « task force maritime française », véritable écosystème à la fois soucieux du développement et de la durabilité des activités maritimes, génératrice d'affaires et de transition environnementale.*

*Plus d'information sur <https://www.cluster-maritime.fr/>*

**CONTACT PRESSE – Gaele Cadiou – [g.cadiou@cluster-maritime.fr](mailto:g.cadiou@cluster-maritime.fr) – 06 98 12 85 63**